CIL du Quartier des ROUGIERES/AG 2014/22 Janv. 2015

Intervention de M le Député/Maire

Le CIL remercie JP GIRAN de lui avoir consacré plus d'une heure confirmant ainsi son engagement de rencontrer les CIL.

La MAIRIE est en période de réorganisation. Le REFERENT existe toujours mais ses compétences sont celles de la POLICE MUNICIPALE. Une étude est en cours pour optimiser les SERVICES dans leur ensemble (la PROPRETE et MAIRIE PLUS en particulier). Compte tenu des évènements des derniers mois, la priorité est donnée aux problèmes d'inondations liés au GAPEAUX (sécurisation de l'ORATOIRE, bassin d'extension du PLAN du PONT..), au ROUBAUD (reconstitution des berges..), a la gestion des eaux pluviales (redimensionnement lorsque cela est possible des points critiques du réseau pluvial, entretien des ruisseaux...).

ZAC:

Comme il l'a inscrit dans sa campagne électorale JP GIRAN précise sa volonté de mener le projet de la ZAC des ROUGIERES à son terme. Compte tenue des procédures voulues par la loi cela nécessitera environ 3 ans. Ces procédures seront respectées en particulier l'enquête publique. Il nous assure de sa volonté d'associer au plus tôt notre CIL aux études.

30% des logements seront de type HLM ceci pour répondre aux exigences de l'état (900 logements de ce type à construire sous 3 ans pour passer de 12% aujourd'hui aux 20 % exigés) et pour éviter les pénalités afférentes. JP GIRAN a obtenu de l'Etat que ces logements soient affectés aux HYEROIS (contrairement à ce qui s'est toujours fait jusqu'à ce jour). Le nombre de logements sera déterminé par la rentabilité du projet.

Ce projet aura une urbanisation maitrisée, densité plus légère en périphérie plus dense au centre, le plan d'ensemble sera harmonieux, les voies plus larges (cf. rue BRANLY), le stationnement adapté. Une attention particulière (compte tenu des évènements récents) sera portée sur l'écoulement des eaux sur le site et en aval (nappe phréatique affleurante). Le CENTRE de TRI de La POSTE dont l'implantation en centre-ville est incongrue pourrait être déplacé.

JP GIRAN tenu par d'autres obligations quitte l'assemblée et demande à F ROUX de le remplacer.

Intervention de F ROUX

La Municipalité organisera une réunion avec La POSTE afin de normaliser son comportement : (respect du stationnement, des règles de propreté...) La Zone Bleue sera étendue sur la rue BRANLY des 2 cotés (jusqu'à l'entrée du lotissement Le CLOS du MARTINET).